

# Rapport d'activité 2024



Espace Aquatique Fernand Bonnin

[www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)



Rives de Saône  
Communauté de Communes

## ÉDITO DU PRÉSIDENT



“ Je vous retrouve pour la présentation du rapport d'activités 2024. C'est la 4<sup>ème</sup> fois que je me prête à cet exercice et c'est toujours avec plaisir. Car c'est le moment où l'on prend le temps de dresser le bilan des actions de l'année précédente et que l'on rend-compte à tous les partenaires institutionnels, privés, associatifs de la politique menée par leurs élus.

Cette année a été marquée par un évènement : les 20 ans de Rives de Saône. En effet, la fusion des cantons de Seurre et Saint-Jean-de-Losne a amené à la création de la Communauté de Communes Rives de Saône en 2005. En 2014, la commune de Brazey-en-Plaine nous rejoint et notre Collectivité a trouvé son périmètre actuel. La Communauté de Communes, c'est l'échelon de projets. C'est le regroupement de communes qui veulent se donner un destin commun car elles partagent le même bassin de vie.

Ce regroupement permet de porter les projets structurants qui rayonnent au-delà du territoire d'une seule commune et que certaines pourraient difficilement développer seules. Les centres-bourgs sont dynamiques et impulsent les politiques de la ville et les communes plus rurales bénéficient des services qui y sont proposés (déchèteries, centres de loisirs, commerces et entreprises, services publics, tourisme...) à quelques minutes de chez elles, voire dans leurs propres périmètre (accueils périscolaires notamment). Ce maillage est le fruit de la collaboration communale à travers l'intercommunalité de Rives de Saône. C'est un tableau très synthétique mais c'est l'esprit de la loi, si je puis dire. La réalité est plus détaillée et les échanges communes-intercommunalités sont très nombreux.

Vous aurez l'explication dans ces pages du fruit de cette collaboration pour 2024.

Bonne lecture. ”

### Sébastien DELACOUR

Président de la Communauté de Communes Rives de Saône,  
Maire de Pouilly-sur-Saône



## SOMMAIRE

- P4 • TERRITOIRE
- P5 • CARTE DU TERRITOIRE
- P6 • COMPÉTENCES
- P7 • SERVICES
- P8 • 20 ANS D'ACTIONS

### PÔLES RESSOURCES

- P10 • FINANCES
- P12 • MARCHÉS ET TRAVAUX
- P14 • RESSOURCES HUMAINES

### SERVICES À LA POPULATION

- P15 • ÉCOLE DE MUSIQUE
- P16 • CYCLE DE L'EAU
- P17 • TRI DES DÉCHETS
- P18 • ENFANCE-JEUNESSE

### ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- P20 • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- P21 • PCAET
- P22 • FLUVIAL
- P23 • TOURISME
- P24 • ÉCONOMIE

- P25 • 2024 EN IMAGES
- P26 • PERSPECTIVES 2025
- P27 • NOS PARTENAIRES

Directeur de publication : Sébastien Delacour  
Mise en page : Service Communication  
Photos : © Communauté de Communes,  
Office de Tourisme, Freepik.

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Située au cœur de la région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté de Communes Rives de Saône offre un paysage multiple composé de cultures, de forêts, mais aussi de nombreux étangs, canaux et rivières contribuant à la diversité des paysages, des activités touristiques et économiques. Elle regroupe 38 communes essentiellement rurales.



**38**  
communes

**20 922**  
habitants

**3**  
centres-bourgs

**151 agents** déployés dans **11 services** pour accompagner les habitants et faire vivre le territoire au quotidien

**379 km<sup>2</sup>** de nature

**20 ans d'actions** au service du territoire

# CARTE DU TERRITOIRE



Siège communautaire



Antenne communautaire



Équipement sportif



Office de Tourisme Capitainerie



Équipement portuaire



Musée



Station avitailleur



Accueil de loisirs périscolaire



Accueil petite enfance



École de musique Intercommunale

# COMPÉTENCES

Les statuts de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Rives de Saône indiquent les domaines dans lesquels la Communauté de Communes exerce, à la place des communes et avec leur accord, un certain nombre de compétences, obligatoires ou optionnelles.

## Compétences obligatoires



Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire



Actions de développement économique



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés

## Les compétences optionnelles d'intérêt communautaire et autres :

- Politique du logement et du cadre de vie,
- Assainissement,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs,
- Action sociale,
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Création et gestion de maison de services au public.

## Les compétences facultatives :

- Jeunesse,
- Mandats et mutualisation de services,
- Mobilité.



Siège de Seurre



Antenne d'Échenon



# SERVICES

Les compétences exercées par la Communauté de Communes structurent l'organisation de ses services.

Pour répondre aux besoins du territoire et mettre en œuvre les politiques publiques, Rives de Saône s'appuie sur onze services répartis en fonction des besoins.

## SERVICES À LA POPULATION

- CYCLE DE L'EAU
- TRI DES DÉCHETS
- ÉCOLE DE MUSIQUE
- ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

## ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- ÉCONOMIE
- TOURISME

## RESSOURCES

- COMMUNICATION
- FINANCES
- MARCHÉS ET TRAVAUX
- RESSOURCES HUMAINES

# 20 ANS AU SERVICE DES HABITANTS

Depuis sa création, la Communauté de Communes Rives de Saône n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins de ses habitants et accompagner les grandes transitions du territoire.



- 7 agents sont toujours présents depuis la création de la collectivité
- 2 présidents seulement en 20 ans
- 10 budgets aujourd'hui contre 3 en 2005.
- 57 délégués communautaires, contre 106 à l'origine !



**Création de la CC Val de Saône**  
Saint Jean de Losne – Seurre.  
Issue de la fusion :  
le SIVOM du Pays Losnais  
la CC du Pays Losnais  
la CC de Seurre Val de Saône.  
37 communes

01  
JAN  
2005

**Ajout compétences :** Ports de tourisme, construction, espace aquatique, gestion aménagement et entretien d'un stade d'eaux vives, SPANC

01  
JAN  
2007

Transformation de CC Val de Saône en **CC Rives de Saône**,  
St-Jean-de-Losne, Seurre

04  
JUI  
2007

01  
FEV  
2012

**Création de l'Office de Tourisme**  
intercommunal

01  
JAN  
2014

Arrivée de Brazey-en-Plaine,  
**passage à 38 communes**

07  
AVR  
2016

Transformation de la  
CC Rives de Saône,  
St-Jean-de-Losne,  
Seurre en  
**Rives de Saône**

01  
JAN  
2017

**Ajout compétences :**  
ZAE, aire de gens  
du voyage

01  
JAN  
2018

**Ajout compétences :**  
Assainissement, eaux pluviales,  
GEMAPI, maisons France Services

01  
JUI  
2021

**Ajout compétences :** Autorité  
organisatrice de la Mobilité

**Définition de l'intérêt  
communautaire** sur la politique  
locale du commerce et soutien  
aux activités commerciales

16  
JAN  
2019

01  
JAN  
2019

**Retrait  
compétences :**  
eaux pluviales

01  
JUI  
2021

**Ajout compétences :**  
Autorité organisatrice  
d'accueil du jeune  
enfant

# FINANCES

Vice-Présidente :  
Céline GILARDET  
Agent référent :  
Jean-Luc JACQUOT,  
Directeur

Dans un contexte économique peu porteur (croissance limitée, déficit public, inflation contenue), le budget 2024 de Rives de Saône s'est inscrit dans le cadre défini par le conseil communautaire, en cohérence avec la prospective 2023-2026. Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à la mobilisation des recettes, un autofinancement supplémentaire de près de 800 000€ a été dégagé sur le budget principal.

## UN BUDGET SOLIDE MALGRÉ UN CONTEXTE TENDU

Le budget 2024 a permis de maintenir un haut niveau de service à la population et d'accompagner les projets du territoire. Ce résultat a été atteint malgré un contexte défavorable : une inflation marquée en 2023 sans réelle compensation en 2024 et une baisse des ressources liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE. Une gestion rigoureuse a permis de préserver les équilibres financiers.

## RÉPARTITION DES CHARGES

(Dépenses réelles de fonctionnement)

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS
2 073 115 € (22%)	4 195 609 € (44%)	2 503 534 € (26%)
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		
9 558 286 €		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	CHARGES FINANCIÈRES	CHARGES EXCEPTIONNELLES
709 773 € (7%)	75 238 € (1%)	1 017 € (0%)

Concernant les investissements, les principales dépenses ont porté sur la fin des travaux de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin (1,56M€) et le démarrage des travaux du périscolaire de St-Seine en Bâche (126K€).

## CHIFFRES CLÉS 2024

Principaux investissements sur l'exercice 2024 :  
**125 991 € TTC**

Périscolaire  
St-Seine-en-Bâche

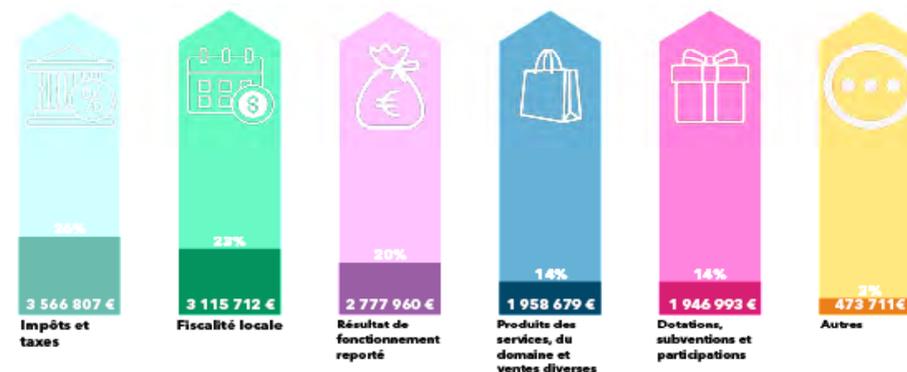
**1 561 771 € TTC**  
Espace Aquatique

**38 120 € TTC**  
Achat de bornes  
(budget SPIC)

**136 380€ HT**  
Extension réseau eaux usées Brazey-en-Plaine  
(budget assainissement)

## RÉPARTITION DES RESSOURCES

(Dépenses réelles de fonctionnement)



Globalement, l'exécution budgétaire représente un total de 20,5 M€ de recettes et de 19,2 M€ de dépenses pour l'ensemble des budgets (hors résultats reportés). Soit une exécution budgétaire ayant nécessité l'émission de 1 396 bons de commande, 11 370 titres et 3 900 mandats en 2024.

## ZOOM SUR LES COULISSES FINANCIÈRES

Au-delà de la gestion quotidienne (régies, marchés, fiscalité...), l'année a été marquée par trois études financières (Espace Aquatique, projet périscolaire, ZAE Seurre) et deux missions de contrôle de gestion. L'équipe a aussi accompagné la réouverture de l'Espace Aquatique : organisation de la caisse, création de régie, formation des agents et suivi budgétaire.

## UNE DETTE MAÎTRISÉE

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette s'élève à 6,99 M€ (dont 4,28 M € du budget principal, 2,11 M € du budget assainissement collectif, et 0,55 M€ des budgets ZAE). Avec une capacité de désendettement de 2,85 années pour le budget principal, la collectivité reste dans une situation saine (référence : entre 0 et 10 ans).

## COMPTES À TERME : UNE PREMIÈRE EN 2024

Dans une démarche innovante et peu répandue parmi les collectivités territoriales, des placements financiers sur des comptes à terme ont été réalisés en octobre 2024 afin de valoriser une partie des excédents de trésorerie issus de notre budget principal et de notre budget déchets. Ce placement, d'un montant total de 3 170 000 €, a été effectué pour une durée d'un an. Seules certaines recettes, liées à des mouvements financiers spécifiques, sont éligibles à ce type de placement, ce qui limite le montant mobilisable. Cette initiative vise à générer un produit financier annuel, contribuant ainsi à une gestion optimisée et responsable de nos finances publiques.

# MARCHÉS ET TRAVAUX

L'année 2024 a été marquée par des opérations d'investissement majeures et un soutien du service technique. Réouverture de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin, lancement du chantier périscolaire à Saint-Seine-en-Bâche, interventions techniques sur l'ensemble du territoire : autant d'actions pour améliorer les équipements publics et renforcer l'attractivité locale.

## LANCEMENT RÉUSSI ET FRÉQUENTATION ENCOURAGEANTE

Pour sa première année d'exploitation, l'Espace aquatique Fernand Bonnin a rencontré un accueil très favorable du public. Sur 103 jours d'ouverture, 32 987 entrées ont été enregistrées, avec une moyenne journalière de près de 400 usagers et un pic de fréquentation à 1030 entrées en une journée. 40 % des usagers étaient issus du territoire communautaire, témoignant d'un bon ancrage local dès cette première saison.

Les activités proposées ont fortement contribué à cette fréquentation : 869 leçons de natation, 280 cours d'aquagym, l'accueil de 5 271 élèves du primaire et du secondaire, 40 groupes ALSH, ainsi que la collaboration avec des associations sportives.

D'un point de vue financier, les recettes s'élèvent à 128 679 €, avec une majorité d'entrées individuelles (80 %). L'abonnement saisonnier a bien fonctionné, contrairement à l'abonnement 10 entrées, qui reste à ajuster. 43 % des contremarques distribuées ont été utilisées, laissant entrevoir une marge de progression en matière de fidélisation.

Ce premier bilan constitue une base solide pour affiner l'offre et renforcer l'attractivité de l'équipement dans les saisons à venir.



Président :  
Sébastien DELACOUR  
Agent référent :  
Véronique CHARTON,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**197 interventions techniques réalisées** par l'équipe à la demande des services dans les bâtiments

**2 280 heures de prestations d'entretien des espaces verts** dans les communes du groupement



**-25 % d'économies d'énergie** entre 2020 et 2023 suite à la mise en œuvre de son plan de sobriété énergétique

## TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX DU PÉRISCOLAIRE DE SAINT-SEINE-EN-BÂCHE !

Les travaux du futur accueil périscolaire de Saint-Seine-en-Bâche ont débuté le 17 juin 2024. L'ancien presbytère sera réhabilité et agrandi pour accueillir jusqu'à 60 enfants dans trois salles d'activités et une cuisine pédagogique. Relié directement à l'école maternelle, le bâtiment offrira un meilleur confort aux plus jeunes. Les repas resteront assurés à la salle des fêtes communale.



## INTERVENTIONS TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENTS DE PROXIMITÉ

En complément des grands chantiers, le Service Technique intervient quotidiennement pour entretenir et valoriser le patrimoine communautaire.

En 2024, ses équipes ont notamment aménagé des parterres fleuris, posé des équipements extérieurs (supports d'information, pare-vue, tables de pique-nique) et réalisé des travaux de mise en conformité dans plusieurs bâtiments.



# RESSOURCES HUMAINES

En 2024, le service des Ressources Humaines a contribué à soutenir le pouvoir d'achat de ses agents à travers le versement de la prime pouvoir d'achat et la mise en place d'un contrat collectif prévoyance-garantie maintien de salaire.

## SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS

En juin 2024, la Communauté de Communes a versé une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à 127 agents (84% des effectifs). Cette mesure, représentant une enveloppe globale de 30 000 €, visait à soutenir le pouvoir d'achat des agents dans un contexte économique tendu, tout en valorisant leur engagement au service du territoire.

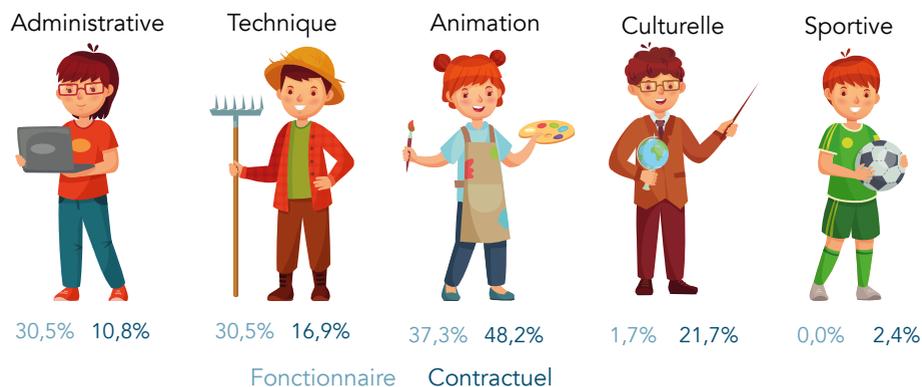
## PROTECTION SOCIALE : UN CONTRAT COLLECTIF NÉGOCIÉ

La Collectivité a participé aux groupes de travail pilotés par le CDG 21 pour préparer la réforme de la protection sociale complémentaire. Elle a adhéré au contrat collectif Relyens, avec des garanties de base et un taux de cotisation négocié. La participation employeur est fixée à 7 € au 1<sup>er</sup> janvier 2025, puis 15 € à compter de 2026.

## SERVICES SUPPORTS : DES MOYENS RENFORCÉS

Les effectifs des services supports ont été renforcés avec la création de trois postes permanents : un chargé de la commande publique, un assistant financier et comptable et un gestionnaire administratif pour l'Enfance Jeunesse. Ces recrutements visent à sécuriser les procédures, accompagner les services et améliorer le suivi des missions transversales.

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE ET PAR STATUT



Vice-Présidente :  
Martine DECHAUD  
Agent référent :  
Sandra SENECHAL,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

151 agents employés de façon permanente soit 104 ETP

Répartition des effectifs  
39 % Fonctionnaires  
55 % de contractuels de droit public  
6% de contractuels de droit privé

5 réunions du Comité Social Territorial

# ÉCOLE DE MUSIQUE

L'année 2024 a confirmé l'engagement de l'École de Musique Intercommunale en faveur de l'éducation artistique et de l'accessibilité culturelle. Examens départementaux, nouvelles modalités de paiement avec le Pass Culture, projet EAC soutenu par la DRAC : autant d'actions pour valoriser les talents, faciliter l'accès à la pratique musicale et développer les partenariats structurants.

## EXAMENS DÉPARTEMENTAUX : VALORISER LES TALENTS MUSICAUX

Organisés avec la Confédération Musicale de France (CMF), les examens départementaux ont mis en lumière la progression des élèves de l'École de Musique, en classique comme en musiques actuelles. Évalués sur des critères précis (technique, écoute, expression...), ces moments forts favorisent aussi les échanges entre écoles, équipes pédagogiques et élèves. Une belle reconnaissance du travail fourni dans un cadre bienveillant et exigeant.

## PASS CULTURE : UN LEVIER D'ACCÈS À LA MUSIQUE

Dès la rentrée 2024-2025, les usagers de l'École de Musique ont pu choisir leur modalité de paiement : en 1, 3 ou 10 fois. Cette évolution s'accompagne du maintien de l'ensemble des modes de règlement existants afin de faciliter l'accès à la pratique musicale pour tous.

Le Pass Culture est également accepté comme moyen de règlement des frais d'inscription et des leçons. Ce dispositif national, dédié aux jeunes de 15 à 20 ans, favorise l'accès à la culture en facilitant l'inscription à des pratiques artistiques.

## SOUTIEN DE LA DRAC

En 2024, les classes de CE2 à CM2 de Pouilly-sur-Saône ont entamé la création du "Cabaret des monstruosités" avec les artistes d'Edgar la Nuit, en résidence à La Vapeur. Ce projet EAC, soutenu par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, s'est structuré autour d'ateliers en classe, de master class et d'un concert final prévu en mars 2025 à Seurre.

Vice-Présidente :  
Laurence BRÉBANT  
Agent référent :  
Julia MARTEL,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

201 élèves pour 18 professeurs

30 concerts joués sur les communes du territoire

1 formation MAO



Présentation musicale à l'école de Pagny-le-Château



Examens départementaux

# CYCLE DE L'EAU

En 2024, Rives de Saône a connu des avancées concrètes en assainissement avec des actions structurantes pour la qualité de l'eau. Parallèlement, la compétence GEMAPI ouvre de nouveaux défis liés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Des actions pour aujourd'hui, des enjeux pour demain.

## RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) de l'Assainissement Collectif et Non Collectif garantit une gestion optimisée des réseaux et stations d'épuration. Intégrant le contrôle des installations non collectives, ce contrat confié à SUEZ débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de 9 ans.

## RÉSEAU RÉNOVÉ À BRAZEY-EN-PLAINE

Le schéma directeur d'assainissement a identifié le besoin de réhabiliter environ 800 mètres de réseau rue Maréchal de Lattre à Brazezy-en-Plaine. Ces travaux ont consisté au chemisage de la canalisation par l'injection d'une gaine en résine plaquée à l'intérieur de la conduite existante. L'objectif de ces travaux est de réduire les entrées d'eau claires dans le réseau, qui nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration

## COMPRENDRE POUR MIEUX PROTÉGER

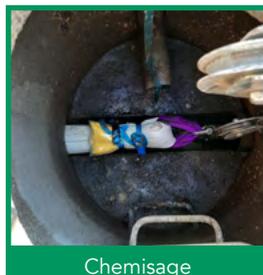
Le printemps 2024 a été marqué par l'inondation de Trouhans par l'Ouche. La Communauté de Communes a engagé une étude des merlons sur Trouhans et Echenon afin d'identifier leurs rôles potentiels comme digues pour la protection des habitations contre les crues de l'Ouche. Les résultats seront présentés aux élus à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025, pour les aider à statuer sur leur fonction et leur gestion future.



Signature DSP



Inondation par l'Ouche



Chemisage

Vice-Présidente :  
Jocelyne BEAUNÉE

Agent référent :  
Lydie PALMER,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**1 000 000 m<sup>3</sup> d'eau**  
traitée par 8 stations  
d'épuration

**16,3 km de canalisations**  
curées préventivement

**1,3 km de réseaux**  
inspectés visuellement  
par des caméras

**3 tampons**  
d'assainissement et  
**5 boîtes de**  
**branchements**  
renouvelés

**154 contrôles**  
**d'assainissement**  
**collectif** au colorant

**516 contrôles ANC**  
**réalisés** dont 83 pour des  
ventes immobilières

# TRI DES DÉCHETS

En 2024, la politique déchets a connu une nouvelle impulsion : modernisation du réseau de déchèteries, sécurisation des dépôts de D3E et partenariats renforcés avec les éco-organismes. Des choix stratégiques pour optimiser le tri et améliorer la valorisation des déchets.

## DÉCHÈTERIES : ADAPTER LE RÉSEAU AUX BESOINS RÉELS

Révisé en 2024, le programme de modernisation des déchèteries, lancé en 2017, tient compte de l'évolution des usages, des filières de tri et du contexte budgétaire. Il acte l'abandon du projet de nouvelle déchèterie à Losne, au profit de la reconstruction du site de Seurre, pour garantir un accueil et des conditions de dépôt équivalents à ceux de Brazezy-en-Plaine.



Déchèterie Brazezy-en-Plaine



Conteneurs maritimes

## DÉCHETS ÉLECTRONIQUES : DES DÉPÔTS MIEUX SÉCURISÉS

Pour limiter les vols de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et améliorer leur recyclage, des conteneurs maritimes ont été installés sur trois déchèteries. Offerts par l'éco-organisme Ecosystem, ils permettent un dépôt sécurisé, garantissant une valorisation optimale de ces déchets sensibles.

## RECYCLAGE : DE NOUVEAUX ÉCO-ORGANISMES

La Communauté de Communes a renforcé son engagement en faveur du recyclage en contractualisant avec de nouveaux éco-organismes : Ecologic (articles de sport, loisirs, jardinage), Valobat (matériaux du bâtiment) et Cyclevia (huiles de vidange). Objectif : améliorer la collecte et le traitement des déchets spécifiques sur le territoire.

Vice-Président :  
Sébastien BÉLORGEY

Agent référent :  
Lydie PALMER,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**DÉCHÈTERIE**  
**+6%** de fréquentation  
**+13%** tonnages déposés  
**+15%** tonnage D3E

**TRI DES DÉCHETS**  
**- 92 tonnes** d'ordures  
ménagères collectés

**94 tonnes**  
**de biodéchets** collectés

**+ 53 tonnes**  
**d'emballages**  
**ménagers triés** suite  
à la simplification des  
consignes de tri

**24% taux de refus de tri**

**Ecologic**

**valobat**

**CYCLEVIA**  
L'éco-organisme de la filière  
des huiles et des lubrifiants.

# ENFANCE JEUNESSE

En 2024, la politique Enfance Jeunesse s'est structurée autour d'un partenariat renforcé, d'événements festifs comme la Fête de l'Enfance, et d'actions sportives variées portées par les accueils de loisirs sur tout le territoire.

## UN PARTENARIAT RENFORCÉ POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES FAMILLES

L'année 2024 a marqué le renouvellement de deux cadres essentiels à la politique Enfance-Jeunesse de Rives de Saône : la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et l'agrément du Relais Petite Enfance (RPE). D'une durée de cinq ans (2025-2029), ces conventions renforcent l'action publique en faveur des familles du territoire, autour de trois grands axes. Pour cela, la CTG vise à :

- **Grandir en Rives de Saône** : améliorer l'accueil de la petite enfance, couvrir les besoins éducatifs et garantir la qualité dans les accueils de loisirs.
- **Agir ensemble** : lutter contre la fracture numérique, les discriminations et renforcer l'accès aux droits pour tous.
- **Encourager les coopérations** : accompagner les parents, coordonner les actions éducatives et sociales et maintenir un réseau solide entre les acteurs locaux.

Élaborée à partir d'un diagnostic partagé, cette démarche a abouti à **17 fiches actions concrètes**, mobilisant les champs de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. Elle incarne une volonté commune de répondre efficacement aux besoins repérés sur le terrain. La CTG s'appuie sur un partenariat solide associant des acteurs clés :

- La CAF de Côte-d'Or, qui apporte ingénierie, expertise et financements directs ou indirects via les associations ;
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA), notamment dans le cadre du dispositif Grandir en milieu rural ;
- L'Éducation nationale, pour les actions éducatives et l'accompagnement à la scolarité ;
- Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES) ;
- Le Conseil Départemental et la Protection Maternelle Infantile (PMI) ;
- Les associations sportives et culturelles du territoire.

Vice-Présidente :  
Corinne SIRUGUE

Agent référent :  
Sylvie CHASSY,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**ENFANCE JEUNESSE**  
**360647 heures/enfants**  
sur l'ensemble des  
accueils périscolaires et  
extrascolaires

**10 5892 repas**  
servis

## RELAIS PETITES ENFANCES

154 assistants maternels  
6 ateliers Bébés nageurs  
3 formations proposées



Signature CTG

**"En unissant leurs efforts, ces partenaires consolident une dynamique territoriale ambitieuse et solidaire, au service des familles et des jeunes."**

## FÊTE DE L'ENFANCE : UNE ÉDITION 2024 FESTIVE ET OLYMPIQUE

Le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024, le musée de plein air de l'Étang Rouge a accueilli une Fête de l'Enfance aux couleurs des Jeux Olympiques et des Arts.

De 10h à 18h, 623 participants, dont 323 enfants venus de tout le territoire, ont profité des animations proposées par 15 partenaires associatifs, culturels et sportifs : Art Karavane, Tache Papier, Banda Pataug/Beu, Sun Shine, CDOS, AMFF, SDAT-ASCO, ainsi que les clubs d'échecs, handball, judo, rugby, badminton.

L'École de Musique, les services techniques et l'Office de tourisme intercommunaux ont également contribué à la réussite de cette journée.



## LE SPORT À L'HONNEUR DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Tout au long de l'année 2024, les accueils de loisirs ont fait la part belle aux activités sportives. Le projet "Savoir rouler à vélo" a été mené de novembre à mars dans les écoles du territoire, suivi d'un cycle d'initiation au kayak d'avril à septembre.

Le 12 juillet, le passage de la flamme olympique a marqué un temps fort de l'été. Les enfants ont également profité de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin à Pouilly-sur-Saône pour des séances d'éveil aquatique. Les plus petits ont pu découvrir les joies de l'eau en mars grâce à un bassin mobile installé à Saint-Jean-de-Losne pour des séances "bébés-nageurs".



Savoir Rouler à vélo



Défilé flamme olympique



Sortie Espace Aquatique

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les travaux menés au cours de l'année 2024 ont permis de soutenir la dynamique de rénovation de l'habitat privé, de lutter contre la précarité énergétique et d'initier les réflexions en matière de réduction de la consommation foncière.

## RÉNOVATION DE L'HABITAT

Pour dynamiser les centres-bourgs et améliorer le parc résidentiel, la collectivité a lancé en 2023 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ambitieuse. Objectifs : résorber la vacance, traiter l'insalubrité, lutter contre la précarité énergétique et favoriser l'autonomie des occupants. Mandaté par la collectivité, l'opérateur URBANIS assure un accompagnement technique gratuit et oriente les propriétaires vers des aides financières bonifiées pour leurs travaux de rénovation.

## PLAN FAÇADE : BILAN DES 4 ANNÉES

Sur quatre ans, 41 façades de centres-bourgs ont retrouvé leur éclat à Brazey-en-Plaine, Losne, Saint-Jean-de-Losne et Seurre. Le dispositif a permis de soutenir 473 000 € de travaux HT, grâce à 113 000 € de subventions cofinancées à parts égales par Rives de Saône et les communes. Une opération réussie pour valoriser le patrimoine bâti et améliorer le cadre de vie.

## AIDE RENO : COUP DE POUCE AUX HABITANTS

L'Aide Réno, en partenariat avec le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois, accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique. Ouvert aux propriétaires occupants ou bailleurs, ce service gratuit propose conseils techniques et aides financières bonifiées par la Communauté de Communes pour des travaux performants et durables. Un véritable coup de pouce pour améliorer confort et économies d'énergie.

Président :  
Sébastien DELACOUR  
Agent référent :  
Anaïs PIGNET,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**HABITAT**  
Grâce au Plan Façade, c'est près de **600 000 € de chiffre d'affaires de travaux** qui ont pu bénéficier aux artisans de notre territoire en 4 ans.



Plan façade  
Avant/après travaux

# PCAET

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la collectivité a organisé en 2024 son 1<sup>er</sup> évènement de sensibilisation à la transition écologique, tout en produisant un bilan intermédiaire du PCAET qui a débouché sur le lancement d'un travail sur la filière forêt-bois locale.

## 1ÈRE JOURNÉE PLAN CLIMAT POUR LES HABITANTS

Le 27 avril 2024 à Brazey-en-Plaine, la Collectivité a organisé sa première journée autour de la transition écologique. Près de 30 exposants ont proposé un marché de producteurs, une exposition de photographies naturalistes et des ateliers sur le climat, l'eau, les déchets, l'énergie ou encore les mobilités durables. Avec 150 visiteurs, cette belle mobilisation a permis de sensibiliser les familles et de valoriser les initiatives locales au service de l'environnement.



## CAP 2025 POUR LE PLAN CLIMAT

En 2024, un bilan à mi-parcours du PCAET a permis de faire le point sur les actions engagées depuis 2020 en matière d'habitat, de mobilité, de ressources et d'économie locale. Quatre priorités émergent pour 2024-2026 : accélérer la mobilité durable, structurer la filière forêt-bois, sensibiliser la jeunesse et renforcer l'exemplarité énergétique des bâtiments publics.

## FORÊTS DURABLES : UN RÉSEAU LOCAL EN CROISSANCE

Le 28 novembre 2024, les communes volontaires ont été réunies pour renforcer les synergies autour de la filière forêt-bois dans le cadre du PCAET. Objectif : encourager une gestion durable des forêts, valoriser le bois local dans les projets communaux et sensibiliser les habitants à la richesse de cet écosystème, en partenariat avec l'association des Communes Forestières de Côte-d'Or.

Conseiller délégué :  
David HIEZ  
Agent référent :  
Anaïs PIGNET,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**PCAET**  
**50% des actions réalisées** avec un bon niveau d'avancement à mi-2024

**3 réunions de restitution** du bilan mi-parcours à destination des élus et des agents

## FILIÈRE FORÊT-BOIS LOCALE

16 communes participantes à la 1<sup>ère</sup> réunion



# FLUVIAL

Entre modernisation des équipements, hausse de la fréquentation et dynamique événementielle, l'année 2024 confirme l'attractivité des escales fluviales de Rives de Saône. À St-Jean-de-Losne comme à Seurre, les investissements portés par la Communauté de Communes portent leurs fruits et renforcent le rayonnement du territoire auprès des plaisanciers.

## ST-JEAN-DE-LOSNE : LA HALTE FLUVIALE SE MODERNISE POUR MIEUX ACCUEILLIR LES PLAISANCIERS

Avec l'installation de trois bornes mixtes et d'un totem de paiement, la halte fluviale du Quai National à Saint-Jean-de-Losne monte en gamme. Grâce à un équipement plus fiable, une signalétique repensée et un financement partiel du plan Rhône-Saône, les plaisanciers profitent d'un accueil modernisé. La Communauté de Communes affirme ainsi sa volonté de faire de Saint-Jean-de-Losne une escale fluviale de référence.

## SEURRE, ESCALE FLUVIALE EN PLEIN ESSOR

En 2024, Seurre confirme son attractivité fluviale avec 12 521 nuitées enregistrées, soit +23 % en un an. Le port accueille plus de 50 bateaux à l'année et la halte fluviale séduit toujours plus de plaisanciers, malgré une météo capricieuse. Avec 953 escales comptabilisées, la dynamique se poursuit, portée par une offre de qualité et un taux de remplissage en constante progression.

## SALON FLUVIAL 2024 : UNE ÉDITION EN TRANSITION

Les 5 et 6 avril 2024, Saint-Jean-de-Losne a accueilli la 9<sup>e</sup> édition du Salon Fluvial, rassemblant près de 35 professionnels autour de la gare d'eau. Malgré une fréquentation en demi-teinte, les exposants se sont montrés globalement satisfaits. Cette édition marque un tournant : la Communauté de Communes passe le relais à la Ville de Saint-Jean-de-Losne pour l'organisation future, tout en continuant à soutenir l'événement financièrement via une subvention.

Conseillère déléguée :  
Marie-Line DUPARC

Agent référent :  
Mylène Fargeot,  
Directrice

## CHIFFRES CLÉS 2024

**953 BATEAUX**  
à la halte fluviale de Seurre

**3106 DEMANDES**  
aux comptoirs d'accueil  
des Bureaux d'Information  
Touristique de Seurre et  
St-Jean-de-Losne

**5 225 VISITEURS**  
au Musée  
de l'Étang Rouge

**60 RENDEZ-VOUS**  
estivaux



Salon Fluvial

# TOURISME

Le Service Tourisme impulse une nouvelle dynamique touristique. Structuration de l'offre, modernisation des outils de communication, valorisation du patrimoine et du fluvial : les actions engagées renforcent l'attractivité du territoire et améliorent l'accueil des visiteurs tout au long de l'année.

## UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR DYNAMISER LE TOURISME LOCAL

En 2024, le Service Tourisme a défini une stratégie pour renforcer l'attractivité de Rives de Saône. Pensée comme levier de dynamisation économique, elle vise à structurer l'offre touristique, fédérer les acteurs autour d'une vision partagée et encourager l'itinérance. Plusieurs projets verront le jour : valorisation du patrimoine et du fluvial, développement d'offres pour les familles, accompagnement des professionnels et actions en faveur de l'attractivité résidentielle.

## DES ÉDITIONS RENOUVELÉES POUR MIEUX VALORISER LA DESTINATION BOURGOGNE RIVIERA

En 2024, la destination Bourgogne Riviera modernise ses outils de communication touristique : guide bilingue, carte du territoire, nouveaux plans de Seurre et Saint-Jean-de-Losne, programmation estivale revisitée, guide de la plaisance fluviale... Diffusés largement, ces supports renforcent l'attractivité du territoire et affirment la volonté de proposer un accueil de qualité et une information touristique claire et engageante.

## MUSÉES ET PATRIMOINE : UNE OFFRE REPENSÉE POUR MIEUX ACCUEILLIR LES VISITEURS

En 2024, le territoire renforce la valorisation de son patrimoine. Le musée de plein air de l'Étang Rouge adopte une nouvelle identité graphique et une muséographie repensée. À Seurre et Saint-Jean-de-Losne, l'offre s'enrichit pour les groupes : accueil de croisiéristes, bike tours... Résultat : 5 225 visiteurs à l'Étang Rouge, soit +140 % par rapport à 2023. Une dynamique portée par des contenus repensés et une meilleure lisibilité.

Vice-Présidente :  
Laurence BRÉBANT

Agent référent :  
Mylène FARGEOT,  
Directrice



Animation à destination des familles



Éditions aux couleurs de Bourgogne Riviera



Nouvelle scénographie Musée de l'Étang Rouge

## ÉCONOMIE

**En 2024, Rives de Saône confirme son engagement pour un développement économique équilibré. Entre la commercialisation réussie des derniers lots à Saint-Usage, et la création d'une nouvelle zone d'activités à Seurre, la collectivité continue d'accompagner l'implantation d'entreprises locales et de structurer une offre foncière attractive et adaptée.**

### NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS À SEURRE

La Communauté de Communes poursuit son engagement en faveur du développement économique local avec la création d'une nouvelle zone d'activités économiques (ZAE) à Seurre, au lieu-dit Chemin Neuf. Cette opération, issue d'une réserve foncière constituée en 2019, porte sur une emprise de près de 7 hectares. Un permis d'aménager sera déposé en 2025 sur la base d'un découpage initial en 8 lots, avec la possibilité d'en créer jusqu'à 14 ou 28 selon les besoins. Ce découpage souple permettra d'accueillir des entreprises artisanales, industrielles ou des services publics, avec une grande adaptabilité selon les tailles d'implantation. Un grand lot de plus de 5 hectares est ainsi prévu, pouvant être redivisé si nécessaire. Une attention particulière est portée à la maîtrise du trafic poids lourds, qui devra rester modéré (maximum +20 PL/jour).

L'investissement global est estimé à 1,7 million d'euros, pour une surface commercialisable de 65 102 m<sup>2</sup>, avec un prix de vente fixé à 30 € HT/m<sup>2</sup>. Ces conditions permettent de maintenir l'équilibre financier de l'opération.

### DERNIERS LOTS COMMERCIALISÉS AVEC SUCCÈS

L'année 2024 a été marquée par la vente des derniers lots disponibles sur la zone d'activités de Saint-Usage. Deux entreprises ont rejoint le site :

- M. CAKMAK, pour un terrain de 1 359 m<sup>2</sup>,
- M. DUC, tailleur de pierre, pour une parcelle de 1 351 m<sup>2</sup>.

Avec ces installations, la zone est désormais entièrement commercialisée. Par ailleurs, sur la zone d'activités de Brazey-en-Plaine, un lot de 1 783 m<sup>2</sup> a été vendu à la société VITAL CONFORT, déjà implantée sur le site et un terrain reste encore à acquérir.

### TECHNOPORT DE PAGNY

2024 a connu la réalisation d'un nouveau pont bascule dans la zone portuaire et, le lancement de la construction dans la zone d'activité d'un nouveau Centre d'exploitation des routes, par le Département de la Côte d'Or.

Vice-Président :

Alain BECQUET

Agent référent :

Elsa TISON LE ROUX,  
Directrice Générale des  
Services

## 2024 EN IMAGES



Échange sur la Territorialisation de la Planification Écologique avec M. le Sous-Préfet



Réunion d'information sur le fonctionnement des attributions de compensation



Inauguration du Salon Fluvial à Saint-Jean-de-Losne



Espace Aquatique, Inauguration



Remplacement complet du système d'aération de la station d'épuration de Trugny



Organisation des Olympiades pour tous en attendant la flamme olympique



Tour de Côte d'Or à vélo à Esbarres



Formation aux gestes qui sauvent pour tous les agents



Blind test joué par l'École de Musique au Noël des agents

## PERSPECTIVES 2025

En dépit d'un contexte national marqué par des contraintes budgétaires toujours plus fortes et par une nécessaire rigueur dans la gestion des finances publiques, notre Communauté de Communes a choisi un cap résolument tourné vers l'attractivité du territoire. Grâce à une gestion rigoureuse conduite en 2024, les économies réalisées seront réinjectées dès 2025 dans un budget ambitieux, au service du développement local et de l'amélioration de la qualité de vie de nos habitants.

Cette attractivité passera notamment par le **renforcement de notre développement économique**, à destination des entreprises, des touristes et des habitants, ainsi que par l'amélioration des conditions d'accueil des enfants sur le territoire. La création d'une nouvelle zone d'activité à Seurre constituera un projet structurant, destiné à accueillir de nouveaux porteurs de projets et à soutenir l'emploi local.

L'année 2025 sera également l'occasion de **conforter notre attractivité touristique et résidentielle**, avec le renforcement des équipes pour améliorer l'ouverture des musées, le développement de nouvelles offres touristiques et culturelles, ainsi que des travaux de réhabilitation sur

les équipements existants. **L'accueil des enfants** fera également l'objet d'une attention particulière, avec la réhabilitation du périscolaire de Saint-Seine-en-Bâche et la conduite d'une réflexion sur la création d'un nouvel équipement à Brazey-en-Plaine.

Dans cette même dynamique, la Communauté de Communes, en tant que l'un des principaux employeurs du territoire, poursuit sa politique de fidélisation des agents, en renforçant les actions de formation et en développant une communication interne plus structurée et fédératrice.

Parallèlement, l'année 2025 poursuivra les démarches engagées en faveur de la transition écologique. Des actions de sensibilisation à la mobilité durable et à la gestion forestière seront menées, notamment auprès des scolaires. Une réflexion stratégique sera lancée sur la solarisation du patrimoine bâti intercommunal, tandis que des projets de rénovation énergétique de bâtiments seront poursuivis ou initiés.

L'année 2025 s'annonce donc comme **une année de concrétisation de nos réflexions**. En choisissant d'investir dans des projets structurants et porteurs d'avenir, notre Communauté de Communes réaffirme sa volonté d'agir avec ambition au service d'un territoire durable et dynamique.

## NOS PARTENAIRES



La Communauté de Communes Rives de Saône remercie ses partenaires ainsi que toutes les communes du territoire pour leur engagement à ses côtés.



# Communauté de Communes RIVES DE SAÔNE

**Siège communautaire :**

**15 bis Grande Rue du Faubourg Saint-Michel - BP 67  
21250 SEURRE Cedex**

**Tél. : 03.80.20.48.54**

**[secretariat@rivesdesaone.fr](mailto:secretariat@rivesdesaone.fr)**

**[www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)**



**Espace de jeux d'eau de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin**



**Rives de Saône**  
Communauté de Communes